Image not found or type unknown

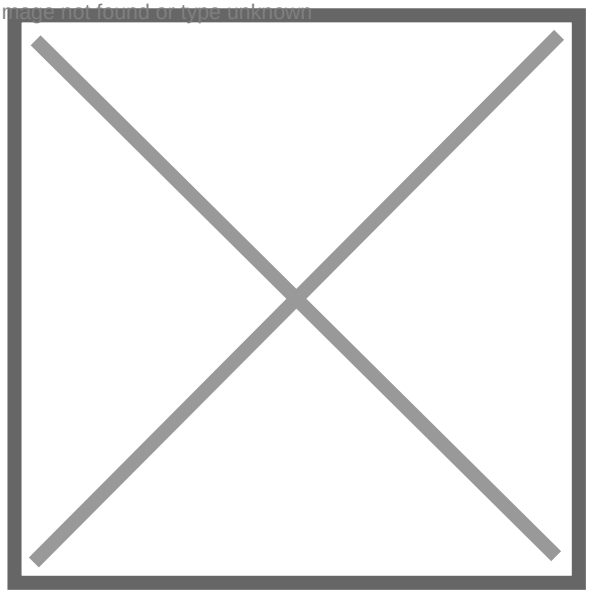

assurances parties communes

Par **bm69**, le **14/01/2021** à **15:31**

Bonjour.

Je suis président d'un petit lotissement de 9 maisons se terminant en cul de sac.

ma questio est on obligé d'assurer cette partie commune de 580 m carrés env,sachant qu'il n'y a pas d'arbres ,et juste 2 lampadaires.

Merci de vos réponses

Par **morobar**, le **14/01/2021** à **16:42**

Bonjour,

Oui.

Un lampadaire tombe et blesse un passant, sur une voiture...

Cela n'est pas impossible, nous avons retotouvé un de nos lampadaires à moitie ,arraché par un véhicule sans adresse connue, qui aurait pu abimer autre chose.

Ensuitre il peut exister des plaques d'égout qui peuvent etre)à l'origine de sinistres.

Pour ce que cela coute, mieux vaut ne pas s'en passer.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés